



Responsabilité entretien terrain en location

Par giboul

Bonjour

J'ai en nue-propriété un terrain exploité selon bail rural par un agriculteur fils du bailleur précédent et membre de la famille.

Sur ce terrain, exploité depuis de nombreuses années par la même famille, sont implantés des arbres devenus adultes et qui semblent gêner le voisinage d'une part et l'exploitant d'autre part pour passage de ses engins agricoles. Terrain situé également en bordure d'une rivière de 1^{ère} catégorie.

Ma question est la suivante : à qui incombe le nettoyage, l'entretien des berges de la rivière, l'entretien desdits arbres, voire l'abattage si nécessaire ?

Je vous remercie pour votre réponse

cordialement

V.Jacque